

frères du précédent, l'un, Marc-René, conseiller du roi au conseil supérieur de la Guadeloupe, demeurait au quartier des Vieux-Habitants, paroisse de Saint-Joseph de la Guadeloupe ; l'autre, Pierre-Denis le Roy de la Potherie des Manvilles, chevalier, ancien lieutenant de la marine, résidait au quartier de Deshayes, paroisse Saint-Pierre, île de la Guadeloupe.¹

En 1745, d'après l'acte de foi et hommage, la seigneurie de Saint-Ours était divisée comme suit :²

Jean-Baptiste de Saint Ours, seigneur d'Eschaillons et de Saint-Ours, fils aîné du propriétaire originaire, possédait la moitié provenant de son père, plus un dixième du chef de sa mère ; Gaspard de Léry, veuf de Marie-René le Gardeur de Beauvais, fille et héritière de Barbe de Saint-Ours réclamait un dixième ;³ Charles-Auguste le Roy de la Potherie, seigneur de Bacqueville, Pierre-Denis le Roy de la Potherie et Marc-René-Augustin le Roy des Manvilles, sieur de la Potherie, tous les trois fils d'Elisabeth de Saint-Ours, rendaient hommage pour un dixième ; Pierre de Saint-Ours, fils puîné et héritier de Pierre de Saint-Ours, en faisait autant. Il ne restait plus que les héritiers de Marie-Anne de Saint-Ours, mariée à Jean de Mines, qui habitaient alors la France et qui n'avaient pas alors accompli leur devoir de vassaux.

En 1781, il n'y avait plus qu'un seul propriétaire de la seigneurie de Saint-Ours, c'était Roch de Saint-Ours, fils aîné de Jean-Baptiste, dont il avait hérité. Il avait acheté les autres parts en 1769 de Paul Perreault, acquéreur en 1758 de Chaussegros de Léry, de Louise Martel de Brouague, de Michel Chartier de Lotbinière et de Louise Chaussegros de Léry. Les autres co-héritiers, M. de Courtemanche, la veuve de François de Saint-Ours, les de Mines et les la Potherie avaient de même vendu leurs parts.

Ainsi disparut du Canada cette famille de la Potherie, dont l'un des membres avait joué un rôle assez effacé, mais qui, cependant, a laissé au milieu de nous un souvenir durable, grâce à un livre que nous allons maintenant étudier.⁴

¹ *Registre des actes de foi et hommage*, vol. II, pp. 119-123.

² *Loc. cit.*, vol. III.

³ Barbe était morte en août 1745.

⁴ Le 20 mars 1769, M. de Landrière écrivait de Paris à M. J.-G. de Léry : " M. de la Potherie vient de nous écrire ; il est arrivé en parfaite santé à la Guadeloupe." (Daniel, *La Famille de Léry*, pp. 81-82.)

A la page 145 du même ouvrage, on trouve une lettre de M. de Léry écrite de Tabago, au mois de juin 1780, après qu'il eût passé quelque temps à la Guadeloupe. Il y est dit : " J'ai beaucoup entendu parler de M. de la Potherie au capitaine de Saint-Ours."

Les Léry étaient alliés par les Saint-Ours à la famille de la Potherie.